

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
OT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
C'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULMER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RECLAMÉS, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont recus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires, et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 12 Juin 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows: Du 10 juin, Du 11, Du 12.

BULLETIN

Paris était illuminé, vendredi soir, comme en un jour de fête nationale. L'honneur français a protesté noblement contre l'acte criminel, commis la veille. Devant la sauvage théorie de l'assassinat, il n'y a plus d'opinions, il n'y a que des flétrissures.

Un Te Deum a été célébré, le 7 juin, dans toutes les églises de St-Petersbourg, à l'occasion de l'attentat du 6. Les églises étaient si remplies que le peuple débordait dans les rues. L'émotion était générale.

Toutes les cours d'Europe ont envoyé, hier et aujourd'hui, des télégrammes félicitant l'Empereur.

Le journal La France rapporte la réponse du Czar aux félicitations des ministres français, après l'attentat. L'événement qu'il a produit ne pourra servir qu'à resserrer les liens qui unissent le Czar à la France et à l'Empereur Napoléon. La manifestation de la sympathie publique laissera au Czar un souvenir impérissable.

La Patrie mentionne les nombreuses Adresses des Conseils municipaux, et dit que beaucoup de villes ont illuminé.

D'après un télégramme de Luxembourg, les Chambres sont convoquées pour le 20 à l'effet de recevoir communication du traité et d'un projet de loi concernant l'abandon des terrains militaires.

La Gazette de Munich rend compte de la conférence pour l'union douanière. La Prusse a présenté un projet d'après lequel les conventions relatives à l'ancien Zollverein demeureront en vigueur, sauf quelques modifications relatives au sucre indigène, au sel et au tabac.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 12 juin 1867.

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO

Lausanne est bâtie sur trois collines entre lesquelles passe un ruisseau bourbeux et infect, le Flon, accablé tout du long par diverses industries, et grossi, on ne le croirait guère, d'un autre ruisseau, la Louve. Sur ses bords est groupée la ville basse. Elle s'étage en entonnoir jusqu'à la hauteur des trois collines qui ont chacune leur physionomie particulière. Celle du midi est la plus proche du lac, la mieux bâtie et la plus commerçante; c'est le quartier du beau monde et des étrangers; elle ressemble à toute ville européenne dotée d'un admirable horizon. De l'autre côté du Grand Pont, construction hardie et d'un bel effet qui joint cette première colline à celle de l'ouest, s'étend un quartier populaire, commerçant aussi, mais d'un commerce local et rural, c'est là que se tiennent les marchés et les foires, et qu'afflue à certains jours

La reproduction est interdite.

Il résulte d'informations officielles parvenues en Europe, d'après les derniers courriers d'Amérique, que l'Empereur Maximilien, fait prisonnier à Queretaro, le 15 mai, était encore sain et sauf le 21 du même mois, c'est-à-dire dix jours après avoir été fait prisonnier par les juaristes.

La Gazette de la Croix, de Berlin, publie une nouvelle importante; la séparation imminente du ministère de la marine d'avec celui de la guerre. La raison de cette mesure est le développement que doit prendre dans la Confédération du Nord la marine de guerre fédérale.

L'Italie annonce que trois nouveaux commissaires ont été nommés pour l'examen de la loi relative au patrimoine ecclésiastique. La majorité des bureaux paraît être d'avis de modifier la loi proposée suivant une autre information; le ministre Rattazzi serait à la veille de se retirer, la Chambre des députés paraissant peu disposée à sanctionner le nouveau traité conclu avec la maison Erlanger.

Il se confirme, à Pesth et à Vienne, que le jour de son couronnement, l'empereur François-Joseph publiera une amnistie complète et absolue.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

Saint-Petersbourg, 9 juin.

Le roi des Hellènes est arrivé.

Marseille, 9 juin.

La colonie grecque de Marseille a célébré aujourd'hui un Te Deum pour remercier Dieu d'avoir préservé la vie des deux empereurs.

Le prince Humbert a passé hier soir à Marseille. Il a été salué par l'artillerie des forts.

Saint-Petersbourg, 9 juin.

L'attentat, dirigé contre le Czar, a produit ici une impression des plus vives.

Plusieurs journaux signalent des manifestes de propagande polonaise qui auraient été récemment placardés.

Toutes les corporations de Saint-Petersbourg ont envoyé à Paris un télégramme pour féliciter le Czar d'avoir échappé à l'attentat.

Nous lisons dans la Provincia de Turin, du 6 :

Dimanche dernier, pendant un violent orage, la foudre est tombée sur le clocher de l'église paroissiale d'Andezeno (Chieri). Elle s'est introduite dans l'église, a détruit les orgues et tué deux jeunes gens. Le malheur aurait été plus grave encore si les offices n'avaient pas été terminés.

New-York, 8 juin.

Les avis du Mexique annoncent que l'Empereur

la population travailleuse et aisée qui féconde les belles campagnes du Gros-de-Vaud. Enfin s'élève au nord la Cité, qui, vieille et majestueuse, domine les deux autres collines. C'est la partie moyen-âge encore debout les restes de l'évêché, le château, la cathédrale, et peut-être quelques vieux nids contemporains, — une forteresse entourée de fossés par la nature, d'un côté le Flon, de l'autre côté la Louve, tout autour l'escarpement, sauf la rampe de la Mercerie.

Quand Albert et Samuel arrivèrent sur la Riponne qui est la place principale des marchés, le soleil était couché, mais ses rayons frappaient encore les montagnes, et l'on apercevait derrière la chaîne des Alpes de la Savoie, toutes dégarnies de neige, un dôme blanc lointain, splendide sous les rayons du soir, et que Samuel nomma avec orgueil. C'était le mont Blanc. Ce qui fait la beauté de Lausanne, c'est le point de vue qu'on y a de toutes parts. Ce qui lui donne quelque originalité, ce sont les rampes qu'il faut à chaque instant gravir ou descendre, et ces escaliers, appliqués en manière d'échelles aux flancs de la Cité, lieux sombres, sales et fantastiques, où le roc sainte et d'où l'on sort avec joie comme d'une caverne immonde.

Samuel conduisit Albert dans sa chambre où ils s'assirent en face d'une bouteille de vin d'Yverne.

La chambre de Samuel était digne d'un membre de la Jeune Helvétie, de la Société fédérale de gymnastique, de la Société militaire de Guillaume Tell, et de plusieurs autres. On y voyait une trentaine de sibouettes, parmi lesquelles celle d'Albert; des trophées, des décorations, des prix remportés dans les tirs et dans les jeux nationaux, des pipes gigantesques, de super-

Maximilien a été trahi par Lopez. — Les steamers partant aujourd'hui pour l'Europe emportent plus de 1,500,000 dollars.

Varsovie, 9 juin.

Une ordonnance du lieutenant de l'Empereur, lève l'interdiction de circuler dans les rues passé minuit et annule toutes les formalités imposées jusqu'à ce jour aux habitants qui voulaient franchir les barrières de la ville.

Constantinople, 8 juin, soir.

On assure que le Sultan désirerait avancer son voyage en France. Il partirait le 17 au lieu du 22.

Le Levant Herald dit que l'Arcadie serait parvenu à quitter Cérigo sans être atteint par les bâtiments turcs.

L'ATTENTAT DU BOIS DE BOULOGNE

Nous continuons à relater les informations qui nous parviennent au sujet de l'attentat du bois de Boulogne.

Antoine Berezowski est né en Volhynie; il a quitté son pays il y a deux ans pour venir en France, où il a appris bientôt le métier d'ajusteur-mécanicien. Il a travaillé chez MM. Gouin et Co, puis chez MM. Car et Co. Il a quitté ce dernier atelier le 4 mai, et a vécu depuis lors de ses économies, augmentées du subsidé, — 35 fr. par mois qu'il recevait comme réfugié polonais.

Comment et à quel moment l'idée lui est-elle venue de tirer sur l'Empereur de Russie? — « En y pensant, a-t-il répondu, depuis le jour où j'ai appris que le Czar devait visiter Paris. » Sa première idée avait été de commettre son crime dans la soirée, de mardi, à la représentation de l'Opéra; mais il n'avait pris aucune disposition. Il s'est rendu, le soir, sur les boulevards de la Délivrande, à l'angle de cette rue, il était au premier rang des curieux. Il a vu le Czar et il prétend que S. M. l'a regardé et l'a reconnu comme étant Polonais. Il a entendu les cris de Vive la Pologne! mais il ne s'y est point associé.

Dans la matinée du lendemain mercredi, il s'est rendu au boulevard Sébastopol, chez un armurier, et a marchandé des pistolets à deux coups. Plusieurs lui ayant été montrés du prix de 8 fr., il a demandé s'ils étaient bons et solides. — « Oui, lui a dit le marchand, mais en voici un qui a été éprouvé. — Donnez-le-moi. — Il vaut 9 francs, je le prends alors puisqu'il est meilleur! » Berezowski a payé et est rentré chez lui pour charger l'arme.

Jedi, jour de l'attentat, le volhynien s'est levé à 7 heures et est sorti avec son pistolet chargé dans une de ses poches. Il a déjeuné d'un pain de seigle, d'un morceau de saucisson et d'une demi-bouteille de vin, puis il est parti lentement dans la direction du champ de courses. — « Je songeais, a-t-il dit, à tirer sur l'Empereur à son arrivée à la revue. Mais je ne savais pas exactement la route qu'il devait prendre, et je n'ai pu me trouver au passage de sa voiture.

Après la revue, ayant appris que le cortège impérial reviendrait par la cascade; il s'est tenu au premier rang des curieux, à l'angle des deux routes. Un

bes carabines, un képi et des épaulettes de lieutenant. La jeunesse suisse est amie de l'association, des assemblées des fêtes fraternelles, culte charmant où la Divinité n'est guère plus qu'ailleurs.

Albert rentra plein d'espérance dans sa nouvelle demeure. Il avait été présenté par Samuel à beaucoup de jeunes gens qui tous lui avaient offert leurs services et avait bu chaudement à sa prospérité. Comme le savant aime le livre et la plante le soleil, l'Helvétien aime la bouteille; il ne sait causer, écouter, rêver qu'avec elle, et trop souvent, avec elle, rêver le conduit à dormir. Calme, sobre et fort, Albert n'était allé que jusqu'au rêve; mais il rêva largement. N'était-il pas, à vingt-cinq ans, au seuil d'un nouvel avenir!

Les premiers temps, Albert habita peu sa chambre. Ses cours à l'Académie, ses relations et ses promenades absorbaient toutes ses heures. Il voyait à peine son hôtesse, qui, toujours froide et silencieuse, semblait l'éviter. Mademoiselle Dubois vivait seule, et une femme du voisinage, qui faisait la chambre du locataire, venait seulement de temps à autre laver le linge et les appartements.

Un soir qu'Albert, accompagné de Samuel, rentra plus tard qu'à l'ordinaire, ils rencontrèrent au jardin avec mademoiselle Dubois, la jeune personne qu'ils prenaient pour sa nièce, et Samuel sut engager une conversation qui devint aussitôt très-pleine, très-suivie, et à laquelle mademoiselle Pauline, la prétendue nièce, prit une fort grande part. Les deux jeunes gens

moment le cortège impérial a hésité sur le chemin à suivre, l'une des routes étant occupée par un régiment de dragons. La marche ayant été rétablie, Berezowski s'est trouvé du côté pris par le cortège. Au moment où la voiture occupée par l'Empereur Napoléon, l'Empereur Alexandre et les Grands-Ducs passait devant lui, il est sorti des rangs de la foule, tenant son pistolet des deux mains, les deux index accrochés aux deux détenteurs.

M. Raimbeaux, écuyer de service, voyant un homme ayant les bras en l'air courir à la voiture, a cru que cet homme voulait jeter quelque pétard, car l'écuyer de l'Empereur déclara n'avoir pas eu la pensée qu'il allait déjouer une tentative criminelle. Il a piqué son cheval, qui a fait un bond dans la direction de l'assassin, et, juste, au moment où la tête du cheval touchait Berezowski, celui-ci lâchait les deux détenteurs. Une détonation assez forte retentit. Le cheval de M. Raimbeaux, frappé à la tête, se cabra en se secouant vivement, et le sang de l'animal a jailli dans la voiture. Ce cheval est mort dans la nuit.

Tout cela s'était passé en quelques secondes. Le cortège avait repris sa marche, après que l'Empereur eut annoncé à la foule que personne n'avait été atteint par les projectiles. On entourait M. Raimbeaux, obligé de quitter sa monture, et on se précipitait sur l'assassin, qui n'opposait d'ailleurs aucune résistance. Berezowski avait la main gauche pleine de sang. L'un des canons du pistolet avait éclaté, et l'arme était tombée à terre, après avoir blessé l'assassin au poignet, qui a été brisé à la première phalange, et à l'index qui est déchiré également à la première phalange. Des cris d'indignation étant poussés par la foule, et d'énergiques efforts étant faits pour l'arracher des mains d'honnêtes citoyens, qui voulaient le frapper dans l'excès de leur colère; des gardes de Paris parvinrent à s'emparer de Berezowski, qui, jeté dans une voiture de place, fut immédiatement conduit à la préfecture de police.

Les premières questions posées à Berezowski ont eu trait à sa nationalité. Il a dit aussitôt d'un accent très-calme qu'il était Polonais, et il a fait connaître sans hésitation le lieu de sa naissance et son âge. — Comment, lui a-t-on dit, avez-vous pu tirer sur un souverain qui était l'hôte de la France, l'hôte de l'Empereur, du gouvernement qui vous a accueilli, protégé, nourri? — Oui, c'est vrai, a répondu Berezowski, « j'ai commis un grand crime contre la France! » Et il a fondé en larmes.

L'interrogatoire ayant repris, on lui a dit : — Mais en tirant sur le Czar, vous risquiez de tuer l'Empereur Napoléon? — Oh! non, la balle d'un Polonais ne pouvait s'égarer, elle devait aller droit au Czar! Je voulais délivrer le monde et l'Empereur Alexandre lui-même des remords qui doivent l'accabler.

L'assassin blessé comme nous l'avons dit, a été l'objet d'un premier pansement. Sa main gauche, enveloppée de charpie, reste baignée dans un bassin dont l'eau est renouvelée d'heure en heure. Il fait preuve d'une grande intelligence. Il a signé tous les procès-verbaux d'interrogatoire, en les

furèrent étonnés d'apprendre qu'elle était la sœur de mademoiselle Dubois. Elle habitait chez son frère dans la rue du Bourg. Mademoiselle Pauline leur apprit en outre qu'elle était musicienne, qu'elle aimait la littérature, le dessin, la poésie, les plaisirs de la ville et les beautés de la campagne. Sa sœur écoutait, et mêlait de temps en temps à ce babillage quelques paroles graves et simples.

Depuis cette soirée, on échangea quelques mots en passant. Mademoiselle Pauline venait souvent le soir, et quand le jeune Allaman traitait de bonne heure, on faisait quelques tours de jardin. Mais des deux femmes, il n'y avait que Pauline qui s'occupait d'être aimable. Soit maussaderie, soit tristesse, la sœur aînée se bornait à les suivre, ou rentrait aussitôt. En Suisse, les jeunes personnes ont presque autant de liberté que les Anglaises, et l'on n'a pas le droit de s'étonner en voyant un jeune homme et une jeune fille causer et se promener seuls ensemble.

Un Allemand, touriste en guenilles, vint frapper un jour à la porte de mademoiselle Dubois, demandant une aumône fraternelle. Albert alla chercher la moitié de ses vêtements, et la vieille fille donna son diner. Quelque temps après, ayant fait une grande déchirure à son unique pantalon de couil, Albert fut obligé de sortir, par une chaleur caniculaire, avec un pantalon de gros drap. Le lendemain, il trouvait le pantalon de couil propre et repassé, sans la moindre apparence de déchirure. Il se crut obligé d'en remercier mademoiselle Dubois; mais au premier mot qu'il prononça, elle répondit : Ce n'est rien! sans vouloir entendre davantage. Une nuit, il ébranlait d'une toux opiniâtre les cloisons de sa chambre, quand i

l'élégant avec soin, et il n'est pas jusqu'à la cédule attestant que le pistolet est bien l'arme dont il s'est servi qu'il n'ait voulu relire, et dont il n'ait fait modifier l'inscription: Les mots « retrouvé sur le lieu du crime » ont été grattés par Berezowski, qui a demandé si le mot ramassé n'était pas plus exact.

Sept témoins ont été entendus: le colonel Allemand; un capitaine de la garde de Paris; deux agents du service de sûreté, une femme blessée à la tête; deux ouvriers qui ont été atteints à la tempe par les débris de l'arme.

La Gazette des Tribunaux dit que Berezowski a passé une nuit agitée. La blessure a empiré; l'amputation du pouce a été jugée nécessaire.

Berezowski conserve une attitude calme; il ne témoigne aucun repentir. On a la conviction qu'il est atteint de monomanie fanatique.

A la nouvelle de l'attentat du 6 juin, la France entière a été profondément émue, et de toutes les villes, de toutes les communes, arrivent ou sont annoncées des adresses attestant l'indignation publique et le dévouement des populations.

Hier, les deux Empereurs ont reçu une ovation à l'Exposition universelle qu'ils sont allés la visiter.

Une dépêche de Varsovie nous apprend qu'à la nouvelle de l'horrible attentat dirigé contre l'Empereur Alexandre II, la ville entière avait pris le deuil et toutes les personnes notables s'étaient empressées de s'inscrire chez le lieutenant de l'Empereur.

Vendredi soir, Paris s'est spontanément illuminé. Les boulevards du Centre, les rues de la Paix, Montmartre, Richelieu, d'Aboukir, St-Antoine et faubourg St-Antoine étaient illuminés comme les jours de fêtes nationales. Une foule immense circulait sur les boulevards.

L'émigration polonaise signe, en ce moment, une adresse à l'Empereur Napoléon pour protester contre l'attentat du 6 juin, et exprimer la douleur et la réprobation que ce crime lui inspire.

Des manifestations spontanées se produisent sur tous les points de la France à l'occasion de l'attentat du 6 juin. Des illuminations ont eu lieu à Marseille, à Dijon, à Cahors, à Albi, dans toutes les villes du département de la Marne; au Mans et dans les principales villes de la Sarthe; à Arras, à Quimper, à Brest, à Auxerre, à St-Quentin, à Guéret, à Valence (Drôme), à Ajaccio et dans les principales villes de la Corse; à Colmar, etc. Des adresses manifestant en termes chaleureux les sentiments des populations ont été immédiatement rédigées dans une foule de villes. A Laferté-Macé (Orne) le conseil municipal, les notables commerçants et les grands industriels, qui emploient environ 30,000 ouvriers, ont immédiatement rédigé et envoyé une adresse à l'Empereur de Russie.

Vendredi soir, l'Empereur Alexandre assisté à la représentation de la Comédie-Française. Dans l'un des entr'actes, l'Empereur est encore allé dans le jardin du Palais-Royal où il a pu voir les belles illuminations organisées partout.

D'après une correspondance de Paris, le conseil de l'ordre des avocats aurait décidé, par 7 voix contre 6, qu'il n'y avait lieu d'appliquer une peine disciplinaire aux avocats signalés à raison de la manifestation au Palais de Justice.

Samedi matin tous les omnibus ont arboré le drapeau national comme dans les jours de réjouissance et de fête nationale.

entendu à sa porte un coup léger. Il se leva et trouva sur le palier, à côté d'un bougeoir allumé, un pot de tisane chaude et sucrée. Mais pour être bonne, l'hôtesse n'était ni gaie ni communicative; et Albert, qui depuis quelque temps restait de longues heures au logis, devenait de plus en plus triste et se trouvait amèrement seul; car ses espérances ne s'étaient pas réalisées. Ses relations avec les jeunes gens de son âge ne lui avaient procuré aucun élève et lui avaient dépeusé beaucoup de bêtise. Il était trop délicat pour recourir à la générosité de ses nouveaux amis; Samuel voyageait en Belgique; le dernier écu restait seul dans sa bourse, et il devait la location de sa chambre depuis deux mois.

Il ne sortait plus; on le voyait accoudé sur la fenêtre, immobile, absorbé. A l'heure des repas il s'en allait quelquefois, et rentrait bientôt en cachant sous son paletot un objet rond qui rappelait par la forme un pain de boulanger. C'était au point qu'il ne s'effrayait pas mademoiselle Pauline passer dans le jardin, et qu'il ne paraissait pas l'entendre quand elle fredonnait même quelques jolis airs.

L'Empereur de Russie est sorti à cheval et il s'est promené longtemps au Bois n'étant accompagné que de M. de Bourgoing.

Pour extrait: A. Layton.

Berezowski conserve l'attitude qu'il a prise depuis ses premiers interrogatoires. Il est calme; il ne s'exalte ni en gestes ni en paroles; il répond sans embarras aux diverses questions qu'on lui adresse; loin de témoigner du repentir, il continue d'attester froidement et avec tenacité les horribles sentiments qui l'ont poussé. Jusqu'à présent rien n'a révélé que sa conduite antérieure fût mauvaise. Peu communiait, concentré, sinon farouche, il était sans camarades, sans amis.

Il ne buvait point, ne fréquentait ni les cabarets ni les goinguettes, ni les bals publics. Il n'avait pas de dettes. Sa conduite était régulière.

Sa parenté se borne à son père, professeur de piano en Russie, sans domicile fixe, et à un frère qui vit auprès de son père.

Plus que jamais on a la conviction qu'on est en présence d'un monomane et d'un fanatique.

Berezowski a des sentiments religieux. On lui aurait, dit-on, demandé dans un des interrogatoires, s'il avait fait ses Pâques cette année. L'année dernière, oui, aurait-il répondu; mais cette année, j'ai voulu attendre après...

Vendredi soir Berezowski a demandé à un des surveillants de la maison, s'il ne lui serait pas possible de se procurer des journaux, afin de voir comment ils avaient raconté l'événement du 6 juin; mais on lui a répondu qu'une telle faveur était absolument interdite par les règlements.

L'endroit du bois de Boulogne où l'attentat a été commis, a été visité par des milliers de personnes. Des peintres en ont fait des esquisses.

Une dame, dont le mari est mêlé aux grands travaux de l'isthme de Suez, et dont le nom est bien connu dans la haute industrie et dans la bonne société parisienne, Mme L..., avait reçu, il y a quelques jours, de Berezowski, une lettre dans laquelle il sollicitait son intervention pour être employé aux travaux de la Compagnie de l'isthme de Suez.

Pour extrait: A. LAYTON.

SENAT

Extrait du compte rendu analytique de la séance du vendredi 7 juin 1867.

PRÉSIDENCE DE S. EXC. LE PREMIER PRÉSIDENT TROPLONG.

M. LE PRÉSIDENT prononce d'une voix émue l'allocation suivante:

Messieurs, Au milieu des manifestations enthousiastes de notre immense capitale, une main fanatique s'est levée hier pour changer un jour d'allégresse en jour de deuil. (Mouvement.) Mais la main de Dieu, plus puissante que celle d'un sacrilège, a protégé le monarque auguste que l'Empereur avait convié, et que la France a si cordialement accueilli. (Très bien! très bien!)

Messieurs les sénateurs, permettez à votre président de protester au nom du Sénat, écho de toute une population indigène, contre un exécrable attentat. (Nouvelle et vive approbation.) Répétons bien haut que ce n'est pas notre loyale et généreuse

Le regard attentif de mademoiselle Dubois avait suivi tous ses mouvements.

— Qu'à cela ne tienne, dit-elle, ce sera pour une autre fois.

Elle sortait, mais Albert fit un effort et la rappela.

— Mademoiselle, dit-il avec résolution, je n'aurais pas dû garder cette chambre.

— Pourquoi cela? demanda-t-elle d'une voix très-douce; ne vous convient-elle plus?

— Pardon, j'en suis très-content, mais...

— Vous quittez Lausanne?

— Hélas! dit-il, je ne puis savoir ce que je ferai.

— Eh bien, attendons que vous puissiez le savoir.

patrie qui a donné jour à l'assassin. (Non! Non! très bien!)

Venu d'une contrée lointaine, il s'est servi de l'hospitalité française contre l'hôte de la France! (Très bien! très bien!) Puisse l'horreur de son crime, heureusement stérile, fortifier les sentiments de concorde auxquels nous invitait la confiance des princes et des plus illustres potentats, les merveilles du commerce et de l'industrie, et le rendez-vous de tous les peuples civilisés!

De toutes parts. — Très bien! très bien!

M. LE PRÉSIDENT. — S'il en est ainsi, nous pourrions nous écrier, sans trop nous arrêter à une sombre préoccupation: Vive l'Empereur! vive la France! vivent ses visiteurs amis!

Les cris répétés de: Vive l'Empereur! vivent ses alliés! éclatent au milieu des applaudissements de l'assemblée.

La séance reste suspendue pendant quelques instants.

La même manifestation a eu lieu au Corps législatif.

Nouvelles du jour.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— Aujourd'hui, le corps législatif a continué la discussion du projet de loi sur les sociétés.

— Le Czar vient d'offrir à l'Empereur Napoléon les deux plus beaux des trois chevaux qui figurent à l'Exposition russe.

— Les rapporteurs de la loi sur la presse et de la loi sur les réunions doivent déposer leurs rapports dans les premiers jours de la semaine prochaine.

— Les personnes arrêtées dans la soirée du 4, près de l'Opéra, ont été transférées hier matin de la Conciergerie à Mazas.

— Une feuille de Paris public et nous reproduisons sous toutes réserves, la dépêche suivante:

« Constantinople 5 Juin. — De nombreuses arrestations viennent d'avoir lieu. Les personnes arrêtées appartiennent à l'armée et au clergé. On cite parmi les plus marquants Asmi Bey, le général Hussein Pacha et Mustapha Pacha, commandant de la gendarmerie. On ne sait rien de positif sur la cause de ces mesures. Une vive inquiétude règne à la Porte et une grande effervescence à Stanboul. »

— On écrit de Rome: « A l'occasion de l'anniversaire centenaire du martyr de Saint-Pierre, Pie IX a accordé aux employés inférieurs le double de leur traitement du mois de juin. La municipalité romaine a accordé une somme de 50,000 francs. »

— On reçoit d'excellentes nouvelles de l'isthme de Suez. Sous quinze ou dix-huit mois le canal sera livré à la navigation. Dès la fin de 1867 les travaux seront terminés; mais il faudra un an pour remplir d'eau le bassin des lacs amers, un an de soins, de surveillance, d'alimentation prudente, sans quoi les deux flots, s'élançant à l'encontre l'un de l'autre, compromettraient l'œuvre.

— M. le Comte Walewski, depuis son retour de Florence, réside à Saint-Germain, où il doit passer toute la belle saison. Son Exc. assistait, le jour de l'arrivée du roi Guillaume, au dîner donné aux Tuileries en l'honneur de Sa Majesté prussienne.

— Des lettres de Rome, en date du 6 juin, disent qu'à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le Pape accordera de nombreuses commu-

que vous avez une amie.

Elle sortit, laissant Albert aussi étonné qu'ému de tant de bonté et de sympathie chez une femme si froide en apparence. Il se calma bien vite, selon la recommandation qu'elle lui avait faite, car toute sa nature ne demandait qu'à espérer et à aimer. Seulement, il fut honteux de la faiblesse qu'il avait montrée. Il lui sembla qu'il ne s'était pas conduit en homme, et il se promit de vivre désormais et, s'il le fallait, de mourir en stoïque. Cependant il ne put se défendre de plaisir en songeant qu'il allait souper chaud et souper en compagnie, double agrément dont il n'avait pas joui depuis près d'un mois.

(La suite au prochain numéro.)

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris. Sommaire du 8 juin 1867.

Texte: Revue politique de la semaine. — L'Empereur de Russie à Paris. — Courrier de Paris. — Causeries villageoises: le vieux David, nouvelle (suite). — Gazette du Palais. — Salon de 1867. 7e article. — Exposition universelle: La Galerie du Mobilier. IV. Les Bronzes (suite). — Une révolution dans l'industrie. — La révolution d'Haiti. — Torrent de boue de la commune de Saint-Ismier. — Promenade autour des Buffets internationaux, croquis par Bertall. — Revue mensuelle de la Bourse et de la Finance. — Les moutons Negretti à l'Exposition de Billancourt.

Gravures: S. M. l'Empereur de Russie, le grand-duc héritier Alexandre et le grand-duc Wladimir. — Arrivée de S. M. l'Empereur de Russie à la gare du Nord. — L'entrée au palais des Tuileries. — La tribune impériale pendant les courses de Longchamps. — Grande revue passée à Longchamps. — La Révolution d'Haiti (2 grav.). — Torrent de boue dans la commune de Saint-Ismier (Isère). — Promenade autour des Buffets internationaux (12 sujets). — Exposition universelle (Agriculture à Billancourt (2 grav.). — Echecs. — Rebus.

tions de peines, notamment pour les détenus politiques.

— La cour d'assises de la Seine a jugé le prince de Croy-Chanel, accusé de complicité dans le détournement de 3 millions soustraits au préjudice du sous-comptoir des chemins de fer. — Le jury a écarté la complicité sur les faux; il ne restait alors qu'une complicité dans le délit de détournement. Le prince de Croy-Chanel a été condamné à 3 années d'emprisonnement.

Pour extrait: A. Layton.

Correspondance Parisienne

7 juin 1867.

La France entière a été douloureusement émue à la nouvelle de l'attentat qui vient d'être commis contre l'Empereur Alexandre. Pendant que le Corps législatif, dans sa dernière séance, applaudissait avec enthousiasme aux paroles si élevées de son président, M. Schneider, pendant que le soir Paris illuminait pour témoigner de ses sympathies envers l'auguste souverain qui a si heureusement échappé à l'odieuse tentative dirigée contre lui, la province envoyait de toutes parts des adresses qui attestent une indignation générale et une énergique réprobation.

Le contre-coup de cette émotion douloureuse s'est fait également ressentir à l'étranger. Voici le texte d'une dépêche reçue hier d'Espagne.

« Le congrès des députés réuni en session extraordinaire a voté à l'unanimité la proposition suivante, échaudement appuyée: »

« Le congrès a appris avec une profonde douleur la nouvelle de l'attentat criminel dont deux souverains amis ont été l'objet, l'Empereur des Français et l'Empereur de Russie. Le congrès éprouve la plus vive satisfaction que la Providence ait veillé une fois de plus pour la conservation des deux Monarques. »

A propos de ces nombreux témoignages de respectueuse sympathie pour l'hôte illustre de la France, nous ne pouvons résister au plaisir de raconter la scène touchante qui s'est passée hier à l'église russe. Après la cérémonie religieuse les deux princes, fils du czar, se sont jetés en pleurant au cou de leur père. L'émotion de l'Empereur Alexandre a été partagée par l'Empereur Napoléon et les deux souverains, entraînés par un même sentiment, se sont embrassés. Il est impossible de rendre l'effet de cette scène sur l'assistance qui remplissait l'église.

Pour extrait: A. Layton.

CHEMIN DE FER VICINAL

M. Rey nous adresse l'article suivant. Nous le publions en réservant notre opinion jusqu'après la clôture de l'enquête ouverte.

Examen sommaire du projet de chemin de fer vicinal de Gramat à Montauban. — Infériorité du projet soumis à l'enquête.

Le projet de chemin de fer vicinal de Gramat à Montauban, par Cahors, est depuis quelque temps soumis à l'enquête. Chacun est appelé à donner son avis. En ce qui nous concerne, nous l'avons exprimé dans le dossier de notre commune suivant la forme réglementaire. Mais il nous paraît utile que la discussion soit portée devant le public, pour l'éclairer sur les vices du tracé qui lui est proposé, et, puisque personne ne l'a fait, nous allons nous-même le tenter. Il y va, croyons-nous, de l'intérêt général.

Quel est le but que poursuit le département? Quelles conditions doit remplir la ligne à construire? Telles sont les questions qu'il est indispensable de résoudre tout d'abord, si l'on veut être en mesure de juger convenablement le projet de l'administration.

Ce que veut, avant tout, le département, c'est se mettre en communication directe avec le Nord et le Midi et, par la même occasion, rétablir autant que possible l'ancienne ligne de Toulouse à Paris, par Cahors, pour profiter du trafic immense qui avait lieu dans cette direction. Voilà pour le premier point.

Quant aux conditions que doit présenter la voie cherchée, il faut que, tout en remplissant le but ci-dessus, elle desserve le plus de population possible, en d'autres termes, qu'elle traverse la plus grande partie de notre territoire, qu'elle satisfasse les intérêts les plus importants et les plus nombreux et que, pour une dépense donnée, elle produise la plus grande somme d'utilité.

Car, remarquons le bien, il ne s'agit plus aujourd'hui, comme il y a quelques années, de relier seulement notre chef-lieu, qui manquait alors de chemin de fer, avec le Grand-Central; c'est tout le département que l'on doit faire bénéficier des avantages d'une communication avec les réseaux du Nord et du Midi. Les conditions sont donc bien changées. Dans le premier cas, ce qu'il fallait, c'était donner à Cahors un embranchement sur le Nord, le plus court et le plus direct possible, pour avoir plus de chances de le faire accepter par ceux qui devaient en faire les frais. Maintenant que tout le monde doit participer à la dépense, ce qu'il faut, c'est faire participer aussi, sinon tout le monde, au moins le plus grand nombre, aux avantages de cette voie ferrée.

Ce point de vue nous paraît incontestable. C'est du reste celui qui préside à toutes les questions de vicinalité.

Eh bien! nous le demandons, le projet de M. l'Agent-Voyer en chef remplit-il ces conditions? Est-il le plus utile? Sert-il les intérêts du plus grand nombre? Est-il le plus productif? En un mot, réunit-il les qualités d'une voie vicinale?

Nous ne le pensons pas et nous espérons le démontrer.

Mais d'abord, nous devons avertir que nous ne parlerons pas de la ligne de Cahors à Montauban, comme n'ayant pas actuellement de raison d'être. Tant que le département de Tarn-et-Garonne ne voudra pas faire sa part, il y aurait folie de construire le tronçon qui nous concerne. Nos observations ne s'appliquent donc qu'à la ligne de Gramat à Cahors.

Qu'il nous soit permis à ce sujet, avant d'aller plus loin, d'exprimer notre regret que M. Fayas n'ait cru devoir nous soumettre qu'un tracé et qu'il n'ait pas fait pour cette ligne, ce qu'il a exécuté pour la partie située au Sud de Cahors. Il lui aurait été si facile, quand même ses ressources ne lui auraient pas per-

mis une étude complète, de nous fournir les données suffisantes sur quelques autres directions. Son talent et la connaissance approfondie qu'il a du pays, le mettaient mieux que tout autre en mesure de remplir cette tâche. Il aurait ainsi rendu un service signalé au public qui se serait alors trouvé en état de faire la comparaison, de peser les avantages réciproques et de se décider en connaissance de cause.

Nous dirons plus, nous le regrettons pour lui-même, car nous connaissons assez son jugement et son impartialité pour ne pas être convaincu que cette étude comparative lui aurait fait abandonner la ligne qu'il nous propose. Il nous aurait alors présenté le tracé le plus avantageux, l'approbation aurait été générale et nous ne serions pas, comme aujourd'hui, dans la nécessité de prendre la plume pour montrer son erreur, ce que nous aurions volontiers laissé à des personnes plus autorisées et plus compétentes.

Mais puisqu'il en a été autrement, reprenons notre tâche et revenons à la ligne de Cahors à Gramat. C'est la même, à peu de choses près, que celle qui avait été étudiée par la compagnie d'Orléans. Eh bien ! cela seul la condamne à nos yeux, car, nous le répétons, ce qui était bon pour un embranchement fait en vue de Cahors seul, n'est plus qu'un défaut pour une ligne vicinale. Quel est en effet le caractère principal de cette ligne, celui qui a dû la faire choisir ? C'est d'être courte, et nous savons ce qu'il faut penser, dans l'espèce, de cette qualité. Encore si elle traversait la partie la plus riche et la plus peuplée du département et si son exécution était facile et peu coûteuse ! Mais elle n'occupe en grande partie qu'un territoire stérile, elle ne dessert qu'un petit nombre de communes et aucune localité importante, et les difficultés, ainsi que les travaux d'art, y seront considérables. Il faudra percer trois tunnels, construire un grand nombre de ponts dont un de 40 mètres, déplacer des ruisseaux, etc.

On le voit, ce tracé ne rachète son faible parcours par aucun avantage ; ni par l'économie, ni par l'importance des intérêts satisfaits. Mais au moins est-il le plus court et défie-t-il de ce côté toute comparaison ? Nullement ; il n'a pas même ce mérite. Il y a plusieurs lignes qui lui sont au moins égales à ce point de vue et qui, pour tous les autres, l'emportent d'une manière incontestable. Citons en une : La comparaison mieux que tous les raisonnements montrera l'infériorité de celle qui a été choisie.

La ligne en question partirait de la station même de Gramat, se dirigerait par Montfaucon dans la vallée du Secou jusqu'à peu de distance de St-Germain, se jetterait de là dans la vallée du Vert, et aboutirait à Mercuès, après être passée à quelques kilomètres de Catus. Passons rapidement en revue ses avantages. Tout y est : Longueur moindre à construire, — Économie dans l'exécution, — Satisfaction d'un plus grand nombre d'intérêts, — Pays plus riche, — Tracé plus considérable, — Produit plus élevé.

Il y a moins de voie à construire, disons-nous. En effet, entre Cahors et Gramat, par cette ligne, la distance n'est pas plus considérable qu'entre Cahors et le Cornouiller par le tracé officiel, et, comme on emprunterait l'embranchement de Libos sur un parcours de 8,000 mètres, il y aurait cette longueur de moins à exécuter. Le département y gagnerait donc 8 kilomètres, soit 320,000 francs, et les voyageurs et les marchandises auraient de moins à parcourir la distance entre le Cornouiller et Gramat, c'est-à-dire 6 kilom. et demi. Ce tracé est donc à la fois plus court et plus économique. Il y aurait encore économie pour une autre raison c'est qu'il présenterait moins de difficultés d'exécution. Ainsi, dans la plus grande partie de son trajet, il ne suit que des vallées où le sol est uni et sans ondulation et où par conséquent l'établissement de la voie ne sera guère plus coûteux que celui d'une route ordinaire. En outre, il n'y aura que deux tunnels dont la longueur totale ne dépassera pas 600 à 700 mètres, tandis que l'autre côté en exige trois, qui font une longueur de 1,450 mètres. — Ce n'est pas tout, il sera plus productif, car il traverse 16 communes au lieu de 8 (Mercuès, Espère, Calamane, Nujéjols, Boissières, Gijoujac, Mechinont, Montamel, St-Germain, St-Chamarand, Frayssinet, Vaillac, Montfaucon, Carlucl, Le Basit). Le pays est plus riche, plus commerçant et il produit en abondance des vins qui prennent tous la direction du Nord. Le trafic sera donc plus considérable et les bénéfices atteindront un chiffre plus élevé.

Ainsi ce tracé est incontestablement de beaucoup supérieur à celui qui nous est proposé. Il mériterait donc la préférence. Nous ne croyons pas cependant encore qu'il soit le meilleur. Nous voudrions une ligne qui eût un caractère vicinal plus prononcé, qui traversât une plus grande partie de notre territoire et qui donnât ainsi satisfaction à un plus grand nombre d'intérêts. Il y en a une qui nous paraît réunir ces avantages. La voici : Elle partirait également de Mercuès, se dirigerait sur Gourdon en suivant à peu de chose près la route vicinale, n° 1, et aboutirait au chemin de Périgueux au Lot, sur la Dordogne, à Montvalent ou à Floirac, en passant plus ou moins près de Payrac et de Souillac.

Cette ligne desservirait 18 à 20 communes au lieu de 8 ; elle traverserait un pays plus fertile, plus riche en produits d'exportation (vins, noix, bestiaux, etc.) passerait aux portes de quatre cantons importants (Catus, St-Germain, Payrac, Souillac) ; enfin elle mettrait en communication Gourdon avec Cahors et les populations de l'arrondissement de Gourdon avec leur centre administratif. Souillac, Martel, Vayrac seraient ainsi reliés avec leur sous-préfecture et le chef-lieu. Nous dirons en outre que ce tracé répondrait à l'équité et à la justice en répartissant d'une manière plus égale les voies ferrées dans le département. Ainsi, l'Est est déjà pourvu d'une grande voie. Il en aura nécessairement sous peu une seconde très importante, et que, pour notre part, nous appelons de tous nos vœux, car il est à peu près certain qu'elle sera comprise dans le quatrième réseau que va concéder le gouvernement, nous voulons parler de la ligne de Cahors à Capdenac. Et encore on voudrait incliner du côté de cette partie privilégiée l'embranchement de Cahors sur le Nord !

On ne manquera pas d'objecter que ce tracé sera plus long que le projet officiel, qu'il exigera plus de dépenses et que les ressources du département ne permettent pas de tant entreprendre. Il y aura en effet un excédant de longueur. Mais veut-on savoir à quoi il se réduit ? A dix ou douze kilomètres, et encore ne porte-t-il pas sur la distance de Cahors à Paris, mais uniquement sur la quantité à construire. Cesera donc une augmentation de dépense de 400,000 à 500,000 francs. Eh bien ! peut-on dire que le département n'est pas en état de faire face à ce surcroît de frais, quand M. Favas le trouve en mesure de

dépenser un million ou douze cents mille francs pour la ligne de Cahors aux limites méridionales ? Peut-on dire que ce sera une dépense inutile et que les avantages de ce tracé sont trop chers à ce prix ? N'est-il pas évident au contraire que, par cette augmentation, on assurerait le succès de notre communication avec le Nord, et que les produits s'élèveraient dans une proportion plus considérable que les frais ? N'y a-t-il pas un immense avantage à relier du même coup Cahors et Gourdon, entr'eux et avec les grands réseaux ainsi qu'une bonne partie de nos cantons ?

Nous allons plus loin, nous disons même qu'il y aura économie pour le département à adopter cette voie, car elle rendra inutile, au point de vue des intérêts vicinaux, la ligne de Gramat à Villefranche et celle de la Dordogne qui n'ont été projetées par M. Favas que pour donner à l'arrondissement de Gourdon sa part de voies ferrées. C'est donc au moins 80 kilomètres de chemin épargnés, c'est-à-dire 3,200,000 francs avec une simple dépense de 500,000 francs.

La ligne par Gourdon avec celle qui est projetée au Sud de Cahors pourraient constituer à elles deux toute notre vicinalité de fer, car elles répondraient pour le moment d'une manière très satisfaisante aux besoins les plus importants du pays. Elles donneraient satisfaction aux intérêts délaissés par les lignes de Périgueux au Lot et de Libos à Capdenac ; elles les complèteraient en quelque sorte et le département se trouverait relié dans toutes les directions avec les grandes artères.

Ainsi, en résumé, le projet de l'administration n'a aucun avantage propre. Il est, au contraire, comme on l'a vu, bien inférieur à ceux dont nous avons parlé et sans doute à beaucoup d'autres que l'on pourrait proposer. Il y a donc lieu de l'abandonner et de le remplacer par un tracé plus utile. Si l'on ne regarde que le chiffre de la dépense, si l'on fait plier toutes les considérations devant celle du bon marché, on choisira le tracé par Mercuès et Montfaucon. Mais si l'on veut agir en vue de l'avenir plutôt qu'en vue du présent, si l'on tient à satisfaire les intérêts du plus grand nombre et à créer une grande et belle ligne vicinale, on adoptera le tracé par Gourdon et l'on sera dans la justice et la vérité.

D^r E. REY.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie d'insérer ces quelques notes dans votre plus prochain numéro :

Je ne rappellerai pas en commençant le mot si connu de M. de Sartine. — Décidément on aime à faire jouer les ciseaux. — Je le sais, — ni *timur in ventum*, et le fruit défendu est appétissant pour notre nature blessée ; — mais les phénix ne sont pas communs... J'apprends avec plaisir que mes attributions vont plus loin que je ne le croyais. — J'en avais pas reçu un exemplaire du bulletin administratif ; — aussi bien, n'est-ce pas dans ce recueil que je prétends puiser mon droit, même, sur les conférences. — Mes titres sont un peu plus anciens et 18 siècles passés par-dessus n'en ont pas diminué la valeur et l'autorité. Cela posé voyons si nous devons nous voiler la face en présence des noms vénérables qu'on fait défiler devant nous.

I. — Etre par soi-même, Etre nécessaire, Etre infiniment parfait, premier Etre, première cause, et Dieu sont, termes absolument synonymes : » Fénelon, *Traité de l'existence de Dieu*, 2 part. c. V. art. III. « C'est elle (la raison pure) qui nous permettra de saisir le principe éternel, et nécessaire de l'Univers. »

Ces termes — Etre nécessaire — employés si souvent dans tous les traités de Dieu, ne renferment aucune équivoque et ne peuvent donner lieu à aucune difficulté ; — ils veulent dire seulement qu'il existe un Etre qui a sa raison d'être en lui-même, qui ne peut pas ne pas être, et donc l'existence est nécessaire pour expliquer toutes les autres. Car, comme dit Bossuet : « qu'il y ait un seul moment où rien ne soit, éternellement rien ne sera. » *Connaissance de Dieu et de soi-même* — c. IV.

Mais nous ne pouvons pas en dire autant de ces termes — principe éternel et nécessaire de l'Univers ; ceux-ci peuvent être pris dans des sens bien différents. En effet, on peut les entendre d'un principe qui existe nécessairement ; d'un principe dont l'existence est nécessaire pour expliquer les autres existences ; enfin, d'un principe qui produit nécessairement l'Univers, qui ne peut pas ne pas le produire. Non-seulement ce sens, faux et absurde, anthropologique aussi bien qu'antichrétien, est possible, mais c'est précisément le sens adopté par Cousin et son école. Qu'on relise les passages cités dans mon premier travail et l'on verra si j'exagère.

Il « La connaissance de nous-même doit nous élever à la connaissance de Dieu. » *Connaissance de Dieu et de soi-même*, préf. « Nous n'avons donc qu'à réfléchir sur nos propres opérations pour entendre que nous venons d'un plus haut principe. » *Ibid.* c. IV — 6.

« Qui nous révèle nos destinées suprêmes et nous fera voir Dieu comme le point où tout commence. »

Dans les passages cités, Bossuet ne dit rien que ne dise tout vrai philosophe ; mais il ne dit pas que la raison nous révèle nos destinées suprêmes. Agissant dans la plénitude de sa liberté, obéissant à sa bonté, Dieu a constitué l'homme dans un état placé au-dessus de toutes les prétentions et de toute la portée de la raison laissée à elle-même : Aussi, Bossuet, Fénelon, avec la théologie et le catéchisme, enseignent que Dieu nous a créés et mis au monde pour le connaître, l'aimer, le servir et, par ce moyen, obtenir la vie éternelle, la vision de Dieu en lui-même, dans son essence, tel qu'il est, face à face. Sublime destinée que l'enfant chrétien connaît et espère, que le philosophe, laissé absolument à lui-même et dénué de toute lumière surnaturelle, n'aurait jamais pu soupçonner.

Bossuet n'a jamais dit, n'a jamais pu dire — il était chrétien et philosophe : — « L'œuvre de la philosophie ne sera faite que le jour où elle aura complètement expliqué en Dieu le monde physique et moral, la nature et l'homme : c'est-à-dire, le jour où nous connaîtrons, non-seulement tout le fini, mais les rapports du fini et de l'infini, du relatif et de l'absolu, de ce qui passe et de ce qui demeure éternellement. »

L'ordre surnaturel, le christianisme tout entier n'est donc pas seulement un mythe, il est une impossibilité. Je le demande, où donc sera sa place si cette raison si courte et si bornée, cette raison qu'un grain de poussière étouffe et confond, si cette raison déglacée des entrailles de la foi et mise à l'abri de ses

humiliations, est capable d'expliquer complètement les rapports du fini et de l'infini, de l'homme et de Dieu.

Heureusement, il y a dix-huit siècles que cette impossibilité subsiste, nous pouvons invoquer pour elle l'argument du fait accompli.

III. « Je suis le commencement et la fin » *ego dominus, primus et novissimus, ego sum.* Isaïe, XLII — XLIV — 6 — XLVIII — 12.

« Je suis l'alpha et l'oméga » *ego sum alpha et omega, primus et novissimus principium et finis.* Apocalyp., XXII — 13, 17 — 8, XXI — 6.

« Comme le point où tout commence ou tout aboutit. » *Conf.*

Ces textes n'ont aucun besoin de mon indulgence et je me contente du commentaire de Bossuet : « Celui par qui tout commence, celui à qui tout se termine, que nul ne précède, à qui nul ne succède. » Je pourrais, peut-être, ajouter avec dom Calmet : « En Dieu, à la vérité, il n'y a proprement ni commencement ni fin ; mais par rapport à nous il est le principe et la fin de toutes choses. En nous, et avec nous il commence l'œuvre de notre justification, il la termine et il la perfectionne dans le ciel. »

Pourquoi, si on le veut, n'entendrais-je pas ainsi le membre de phrase pris dans la conférence ?

IV. « Cet Etre doit être toute vérité et c'est de lui que la vérité dérive dans tout ce qui est et s'entend hors de lui. » Bossuet, *ch. IV. et V.*

« D'où toute vérité émane et en qui toute vérité réside. » *Conf.*

Je prie seulement de lire la page d'où sont tirées ces lignes, et chacun verra, sans peine, qu'elles n'ont rien qui doive nous embarrasser. Je ne vois pas d'inconvénient, non plus, à laisser passer la ligne de la conférence mise en regard de cette citation. Je remarque seulement que le mot *émaner* est reçu pour exprimer une des manières dont le panthéisme cherche à expliquer la production de ce que nous appelons les créatures, de ce qu'il appelle les phénomènes.

« Je conçois un Etre qui est souverainement un et souverainement tout. Dieu est donc véritablement en lui-même, tout ce qu'il y a de réel et de positif dans les esprits ; tout ce qu'il y a de réel et de positif dans les corps ; tout ce qu'il y a de réel et de positif dans les essences de toutes les autres créatures possibles. » Fénelon, *traité de l'exist. de Dieu*, 2 part. c. V.

« D'où vient toute réalité et en qui toute réalité se résout. » *Conf.*

Aujourd'hui le langage de Fénelon ne serait peut-être pas sans difficulté ; plus d'une fois dans ces derniers temps, il a été pris dans un mauvais sens. Mais Fénelon s'adressait à une génération familière avec la forte métaphysique de l'école, à une génération pour laquelle le panthéisme était bien ce monstre dont je parlais naguère ; dans ce même traité, — c. III. — Fénelon avait réfuté le spinosisme, il en avait montré l'absurdité et la contradiction, et, après l'avoir décrit, il avait dit : « Ce qui ferait un monstre dont la raison a honte et horreur. — ainsi rien n'est si insensé que cette vision. » Fénelon enseignait la création vraie, la création qui, à la vérité, ne part pas du néant absolu pas plus que du néant matière sur laquelle on travaille — *ex nihilo, nihil fit* ; — mais qui part du néant de la créature comme de son point de départ, qu'est la production d'un être qui n'existe encore, nulle part, ni comme substance, ni comme mode, ni comme partie quelconque d'un autre être. Dès lors Fénelon n'avait pas à craindre qu'on vit des formules de panthéisme dans des expressions un peu fortes, il est vrai, mais dont les premières lignes du même chapitre donnent l'explication.

« J'ai reconnu un premier Etre qui a fait tout ce qui n'est pas lui ; mais il s'en faut bien que j'aie assez médité ce qu'il est, et comment tout le reste est par lui. J'ai dit qu'il est l'Etre infini mais infini par intention comme dit l'école, et non par collection : ce qui est un, est plus que ce qui est plusieurs, l'unité peut-être parfaite, la multitude ne peut l'être comme nous l'avons vu. Je conçois un être qui est souverainement un et souverainement tout. Il n'est formellement aucune chose singulière, il est éminemment toutes choses en général, il ne peut être resserré dans aucune manière d'être. »

Ainsi Dieu est tout, mais souverainement, éminemment. Il est tout être, toute la perfection, non pas formellement, c'est-à-dire, il n'est pas tous les êtres et ces êtres ne sont pas lui, des portions, des phénomènes de sa substance ; et sans eux il est l'infini, la perfection souveraine, et avec eux il ne serait pas plus parfait, plus grand ; dans cet être infini, dans cette perfection souveraine, dans cette plénitude de l'être, il possède, non pas idéalement, mais, si on peut parler ainsi, *équivalement*, et d'une manière plus haute, absolument parfaite, à l'abri de toute imperfection, sans aucune limite, tous les degrés d'être de ces êtres, qui ne sont pas lui et qui ne pourront jamais se résoudre en lui.

Nous arrivons donc au mot fatal prononcé par notre conféréncier, dans des circonstances bien différentes de celles qui permettaient à Fénelon le langage que nous venons d'expliquer, et qui, d'ailleurs, ne peut être comparé à cette expression malheureuse.

Que veut-on dire, en effet, que peut-on dire par ces mots ? si ce n'est qu'une réalité se change en une autre — c'est bien, du moins, le sens des mots, se résoudre — mais une réalité ne peut se changer en une autre qu'à la condition de perdre sa forme, son être propre, pour prendre la forme et l'être propre de cette autre. Eh bien ! le panthéisme, et le panthéisme seul peut expliquer de cette manière l'absorption des phénomènes dans le grand tout qu'il décoré du nom de Dieu.

Que serait ce si nous rapprochions ce passage de celui-ci : « Le jour où nous connaîtrons non-seulement tout le fini mais les rapports du fini et de l'infini, du relatif et de l'absolu de ce qui passe et de ce qui demeure éternellement. »

En lisant ces lignes on serait tenté de croire que le fini, le relatif sont identifiés avec ce qui passe et, avec lui, opposés à ce qui demeure éternellement. — Mais alors n'aurions-nous pas une fois de plus cette absorption fatale du phénomène dans l'unique substance ?

VI.

« C'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être. » Act. XVIII — 25. Eh bien ! « La particule (en) marque l'union intime dans laquelle l'homme est avec Dieu et la dépendance absolue où il est de Dieu, l'homme tenant tout de Dieu, l'être, la vie

du corps et de l'esprit, et la conservation même de la vie (St. Aug. St. Th.) *comm. du docteur ad Alioli.* Mais cette particule ne dit nullement que notre vie et notre être soient la vie et l'être de Dieu, ou confondus dans la vie et l'être de Dieu.

Cahors, 11 juin 1867.

BLAVIET.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 3 columns: JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include 16 Diman, 17 Lundi, 18 Mars, 19 Mercredi, and various religious and market days.

Adresse du Conseil Municipal de Cahors à S. M. l'Empereur.

SIRE, C'est avec un sentiment de douleuruse et profonde indignation que le Conseil Municipal de la ville de Cahors a appris l'odieuse attentat du 6 juin.

En déposant aux pieds du Trône l'expression des sentiments d'horreur que lui inspire cette criminelle tentative contre l'hôte auguste du pays, il remercie la Providence d'avoir, dans cette circonstance, écarté les dangers qui pouvaient menacer la France et les jours précieux de Votre Majesté.

M. le Préfet a reçu, pour être transmises à l'Empereur les Adresses du Conseil de Préfecture du Lot, des Conseils municipaux de Cahors, Figeac, Gourdon, Lantès, Montvalent, St-Denis près-Catus, du personnel des bureaux de la Préfecture, du Tribunal de Commerce de Cahors, des Ingénieurs en chef, des Ingénieurs et du personnel des services des Ponts-et-Chaussées et de la Navigation, des réfugiés Polonais en résidence à Cahors, de l'Agent-Voyer en chef et du service vicinal, de la Société musicale Ste-Cécile de Cahors et des réfugiés Polonais en résidence à Salviac, des officiers et de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Cahors.

Une Adresse à Sa Majesté a été également rédigée par le Tribunal civil de Cahors.

Par arrêté préfectoral du 11 juin 1867, M. Dablanç (Victor), conseiller municipal, a été nommé adjoint du maire de Francoules.

Par décision de Monseigneur, M. l'abbé Prion, a été nommé vicaire à Castelnau-Montrastier.

Monseigneur, un peu délassé de ses fatigues, a dû se remettre en route hier mardi. Sa Grandeur espérait rencontrer en route Mgr l'Evêque de Fréjus, qui partait le même jour.

S. Exc. le maréchal Canrobert vient d'adresser l'ordre du jour suivant, aux troupes placées sous son commandement :

Le maréchal de France, commandant le premier corps d'armée et la première division militaire, est heureux de porter à la connaissance des troupes sous ses ordres, qui ont figuré hier à la grande revue passée par l'Empereur au Champ des courses au bois de Boulogne, l'expression de la haute satisfaction de Sa Majesté pour leur bonne tenue, ainsi que pour leur belle et martiale attitude. Au quartier général, à Paris, le 7 juin 1867.

Nous ajouterons avec l'Etendard : L'illustre maréchal nous permettra de dire ici que sa haute intelligence et son incessante sollicitude pour l'armée à laquelle il consacre tous ses soins ont leur part dans le succès de cette fête militaire, la plus belle dont la population de Paris ait gardé souvenir.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 27 mai au 1^{er} juin 1867.

- Mathématiques élémentaires. — 1 Cahuzac, 2 de Bellefont. Philosophie. Physique. — 1 Villiers, 2 Bastide. Mathématiques préparatoires. Physique. — 4 Théron, 2 Lagan, Rhétorique. Histoire. — 1 Lacarrière, 2 Alben. Histoire. — 4 Larroumet, 2 Chouet. H. stoire. — 1 Bourdin, 2 Talet.

Version latine. — 1 Valmary, 2 Tailhade. Classe préparatoire. Première Division. Ecriture. — 1 Hauvet, 2 Rosières Louis. Deuxième Division. Ecriture. — 1 Lavoisier, 2 Planacassagne. Troisième Division. Ecriture. — 1 Bladimères, 2 Castagné. Enseignement secondaire spécial. Deuxième année. Comptabilité. — 1 Nouvel, 2 Cayrac. Première année. Comptabilité. — 1 Lestandi, 2 Calvet. Année préparatoire. Géométrie. — 1 Durupt, 2 Mandelli. Le Proviseur, RICHAUD.

Lundi soir, l'Orphéon de Cahors a surpris agréablement la foule nombreuse qui circulait sur la promenade Fénélon. A neuf heures, la Société a commencé ses chants, maintes fois interrompus par les applaudissements des auditeurs. L'Orphéon s'est rendu ensuite chez son président, M. A. Calmels, où il a chanté trois de ces plus beaux chœurs.

Le 1er juin il a été perdu un registre de poche avec un crayon rouge, renfermant une lettre de change, et une clef anglaise pour voiture. La personne qui aura trouvé cet objet est priée de s'adresser à M. Bastide sergent de ville à Cahors.

Théâtre.

Dimanche, 13 juin 1867. Première représentation. Le supplice d'un homme, comédie vaudeville en trois actes. Dernière représentation de Tischen et Fritzen, conversation Alsacienne en un acte, musique d'Offenbach. Bureau à 7 heures. — On commencera à 8 h. 1/2.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances. 9 mai Constant (Louis), à Toulousque. 19 mai Rolles (Marguerite), rue Bourdoigne. Mariages. 4 mai Amadieu (Marc-Paulin), et Vayssière (Louise). Décès. 19 mai Enfant du sexe féminin, née mort, des époux Servas et Vidallac. 10 mai Lacombe (François), ancien militaire, 78 ans, cours Fénélon.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 9 juin 1867. 30 versements dont 7 nouveaux 2,978 34 36 3 remboursements dont 1 pour solde. Pour la chronique locale : A. Layton

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4

ans, à 8 ans d'échéance, S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais ; à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ; Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

La douce Revalessière du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frains, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, suppression, maigreur, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 69,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi lesquelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, etc., etc. Elle convient également comme nourriture aux enfants et économise mille fois son prix en médecines. En boîtes 1/3 kil., 2 fr. 25, 1 kil. 7 fr. ; 6 kil. 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Du Barry et Co, 26, Place Vendôme, à Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. — La Revalessière chocolatée aux mêmes prix.

Bulletin Agricole

Saint Médard, voyant le sillon mouillé, la vigne aussi, n'insiste pas sur sa quarantaine fluviale. Une ondée de temps à autre, ce sera tout. Nous le remercions au nom des paysans, de cette urbanité. Elle vient d'autant plus à point que, sous l'influence de la température, les cours reprennent vivement dans un grand nombre de places. Jusqu'à présent rien d'exagéré, mais il ne faudrait pas, pour la consommation, qu'elle continuât.

D'une semaine à l'autre, en halle de Paris, les farines ont monté de 1, 50 et même 2 fr. par culasse (157 kilos). Progrès analogue sur les grains. Il y a de la rouille, on craint le versage, et la floraison ne s'annonce pas comme on voudrait. Du reste, petits apports en province comme sur le marché entrepositaire. On signale quelques arrivages tardifs à Marseille et au Havre.

Les avis de l'extérieur sont moins favorables que précédemment. La culture se plaint de l'épiage, qui s'accomplit, en Allemagne surtout, dans d'assez fâcheuses conditions. En Angleterre, la hausse est de 43° (par hectolitre) depuis le 1er du mois. A Colonne, le bon blé marchand est demandé à 34. 50 (les 100 kil.)

Jean Rasin est toujours chétif, on croit qu'il se dit plus malade qu'il n'est réellement, afin qu'on le plaigne... plutôt qu'on le prenne. Dans le doute, chacun s'abstient, de sorte que les transactions, tant à Bercy et à l'Entrepôt que dans le pays producteur, se bornent aux

besoins indispensables. Les cours se formeront, en hausse ou en baisse, lorsqu'on verra la grenaison effective. Pas de changements notables sur les alcools, un peu mieux tenus cependant depuis une semaine. Les 3/6 betterave sont cotés de 60. 50 à 61 (l'hectolitre). Languedoc 85. Petites affaires, mais avec de bons prix chez les distillateurs des Charentes. Disons en passant que l'Exposition universelle est loin d'avoir donné, en tant que débouché vinicole, ce qu'espéraient les courtiers et les propriétaires. Le visiteur provincial ou étranger, voyant qu'on lui fait payer une bouteille de vin équivoque 2 ou 3 francs, se rabat sur la bière, qui est potable en général, hygiénique et à bon marché. Voilà ce que c'est, messieurs les vigneron et messieurs les restaurateurs, que de trop serrer l'anguille.

Chaque jour la situation du marché oléagineux passe davantage de la confiance à l'indécision. Les colzas seront décidément loin de tenir leurs promesses printanières. Aussi trouvons-nous les prix parisiens de 91 à 92, le réservoir plus demandé que le disponible.

Rien à signaler quant aux sucres. Le stock empêche les prix de monter, bien que les cultivateurs ne soient pas très contents des racines en terre. Brut indigène 57 à 58 (les 100 kil.) raffiné de 127 à 128. Même cours au détail, c'est-à-dire 1. 30 à 1. 40 (le kilo.), selon mérite.

Les bestiaux continuent à abonder sur le marché central. Ici encore on s'est adonné à des espérances exagérées. On compte certainement à Paris une population accidentelle d'un million de personnes; quelle consommation de viande si l'on en mangeant autant que chez soi ? ... Mais on fait comme pour le vin, on se rabat sur autre chose, attendu la cherté de toutes les catégories. Un bifteck convenable 2 fr. Une côtelette passable 1 fr. Il y a bien, si vous voulez, le fricandeau de cheval et la gibelotte féline. Les provinciaux ni mordent pas, les étrangers non plus.

Quoi qu'il en soit, lundi, à Sceaux (2 485 bœufs, 17, 918 moutons), la vente s'est opérée avec calme, sans changement dans les cours. Jeudi, à Poissy (2, 556 bœufs, 16, 547 moutons), baisse légère sur le gros bétail, maintien des prix sur les autres espèces. A La Chapelle, le même jour, il a été amené 3, 674 porcs qui se sont placés avec un peu de lenteur au chiffre moyen de 1, 26 (le kilo.)

Pour extrait : A. Layton.

Dernières Nouvelles.

Mardi 11 juin la famille impériale et ses augustes hôtes ont fait une excursion à Fontainebleau.

S. M. l'Empereur Alexandre et les princes ses deux fils sont revenus de Fontainebleau à

la gare de Lyon et sont rendus par le chemin de ceinture à la gare de l'Est, d'où ils sont partis directement pour retourner en Russie, en passant par Darmstadt.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Par acte passé devant M. le maire de la commune de St-Pierre-Toirac, le sieur Larribre Guillaume, a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication n° 33, de Vers à Figeac, des terrains, moyennant la somme de 989 fr. 79 c.

Etude de M. L. Bousquet-Ponté, avoué à Figeac. L'adjudication des immeubles dépendant de la succession de Jean Imbert, d'Antoine Imbert, et de Jean-Antoine Imbert, aura lieu au tribunal de Figeac le 3 juillet prochain, à 2 heures du soir. Mises à prix : 1er lot 14,967 fr. — 2e lot 4,350 fr. — Mises à prix : 4e lot 171 fr. — 5e lot 3,375 fr.

Etude de M. Etienne Vival, avoué à Figeac. Par jugement rendu par le tribunal de Figeac, le 5 juin 1867, il résulte que la séparation de biens a été prononcée entre les époux Naussac. (Extrait de l'Echo du Quercy, du 8 juin).

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de M. Dambert, avoué à Gourdon. La vente des biens de Jean Chalvet aura lieu le 9 juillet, à 11 heures du matin, au tribunal de Gourdon. Mises à prix 1er lot 200 fr. — 2e lot 5,000 fr.

Etude de M. Dambert, avoué. Il sera procédé le 23 juin, à 2 heures du soir, à la vente d'une petite propriété, située au lieu dit la Métairie basse, appartenant à la dame Pauline Ginibert. Mises à prix 1er lot 1,300 fr. — 2e lot 2,000 fr. — 3e lot 900 fr. — 4e lot 900 fr. — 5e lot 400 fr. — 6e lot 1,500 fr.

Etude de M. Dambert, avoué. Il sera procédé le 2 juillet, à 11 heures du matin, à l'adjudication des biens saisis aux héritiers de feu Jean Lavergne. — Six lots : 1er lot 2,000 fr. — 2e lot 1,000 fr. — 3e lot 800 fr. — 4e lot 200 fr. — 5e lot 400 fr. — 6e lot 400 fr.

Les créanciers de la faillite Bois et Bordes, sont prévenus que la vérification et l'affirmation des créances se continuera jusqu'au 11 juin.

Par jugement du tribunal de commerce de Souillac, en date du 31 mai, le sieur Jean-François Font, marchand ambulant, domicilié à Gourdon, a été déclaré en état de faillite.

La convocation des créanciers de la faillite Jean Dalet, marchand, à Dégagnac, aura lieu au tribunal de Souillac, le 24 juin, à 9 heures du matin.

Etude de M. Hébrard, avoué à Gourdon. D'un exploit d'ajournement en date du 3 juin 1867, de Dorval, huissier à Martel, il résulte que Anne Pagès, a formé contre son mari A. Nouaille, une demande en séparation de biens. (Extrait du Gourdonnais du 6 juin).

Pour tous les extraits et articles non signés : A. Layton

BIBLIOGRAPHIE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une importante publication hebdomadaire qui parait à la librairie L. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, n° 77, à Paris, et qui est spécialement destinée aux instituteurs et aux institutrices, le Manuel général de l'instruction primaire. Le Manuel général est, depuis trente-cinq ans, le représentant dévoué des intérêts de l'instruction primaire.

Seul ou à peu près parmi les organes spéciaux de cette partie de l'enseignement, il est soumis au timbre, ayant ainsi capacité pour recueillir les débats des Chambres et pour porter, dans la mesure légale, jusqu'à l'enceinte législative, les désirs et les vœux des instituteurs.

Le Manuel général parait chaque semaine par numéro de 32 page in-8°; il se compose de deux parties distinctes qui, par une heureuse combinaison typographique, peuvent être facilement détachées.

La première est spécialement pédagogique et comprend : exercices pour les élèves, actes officiels, questions d'administration et de jurisprudence concernant l'instruction primaire.

La seconde contient la chronique politique de la semaine, des articles sur tous les points intéressants de science, de l'industrie, de l'économie domestique, de la littérature, un feuilleton, des faits divers, un bulletin agricole, industriel, météorologique, une revue financière et un bulletin financier. Gravures, vignettes, cartes, modèles, patrons, travaux à l'aiguille.

Abonnement : 10 fr. par an, 5 fr. 50 pour six mois, 3 fr. pour trois mois

Outre le Manuel général, il parait le 10 de chaque mois, à l'usage des personnes qui désirent se contenter de la Partie spéciale du Manuel général, un recueil reproduisant cette partie spéciale, sous le titre de Petit Manuel de l'Instruction primaire. Le Petit Manuel reproduit également les articles sur les travaux à l'aiguille et les planches 1.

1. Le prix d'abonnement au Petit Manuel est de 1 fr. 80 c. par an; les abonnements ne sont reçus que pour toute l'année, à quelque époque qu'on les demande.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voiture à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Posté aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures ont remises à neuf.

A VENDRE

Un fonds de MAGASIN de CHAPELIER, le seul dans la localité, à Albas (Lot), canton de Luzach. Bonne clientèle, belle marchandise, parfaitement situé sous l'hôtel-de-ville, sur la place publique. On donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M. Bergogne, à Albas.

AVIS

M. NEMOURS FRANCES prévient le public que, voulant cesser le commerce de la Nouveauté, il met dès aujourd'hui en vente un grand choix de Marchandises au rabais. Magasin rue de la Chartreuse, bords du Chalet.

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve FANIER de St-Audré de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger : Pot en faïence, papier blanc, carlet rouge, initiales V. F. Signature: [Signature]

A VENDRE

UN FOND DE CAFÉ, consistant en Ustensiles de toute sorte, tels que : Glaces, Tables, Billard, liquors première qualité, etc. ; 2° UNE VIGNE, sise à Rocabillère, d'un bon rapport — Dans cette Vigne, se trouve une petite Fontaine très propre, un Pigeonnier, une Fontaine d'eau excellente, et un Jardin. S'adresser, pour les renseignements, à M. Justu BORIE, qui en est le propriétaire et qui donnera toutes facilités pour le paiement.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par le PYRETHRINE LABARBAQUE 1 fr. 50 le flacon A Cahors, Pharmacie centrale, Vial.

A LOUER 1° UN APPARTEMENT AU 2° ETAGE 2° UN MAGASIN rue Fénélon, à Cahors. MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi, Arrivée à Cahors : 6 heures soir.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINUM D'ALFRED LABARBAQUE. Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement de ses forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites. Alfred Labarraque & Co

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ Purgatif aussi sur qu'agréable. Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ETHER DU DR CLERTAN. Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU DR BELLOC. L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives ; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES DE VALLET. Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES : Cahors, Vinel ; — Figeac, Puel ; — Gourdon, Cabanès — Souillac, Planacassagne ; Labastide-Murat, Doumer. Le propriétaire-gérant A. LAYTON.